

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

Constats de l'année 2020-2021

- En date du 4 mai, Il y a eu un total de 359 signalements entrés dans l'outil MÉMO pour la catégorie violence
- 52 % des signalements dans ces catégories étaient en 1^{re} et en 4^e année.
- 88% des signalements concernent les garçons.
- 70% des entrées dans l'outil ont été réalisées par les t.e.s

Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2020-2021

| Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir) | Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité) |
|---|---|
| <p>À maintenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lien fort avec les adultes de l'école • Interventions compréhensives et bienveillantes <p>À consolider :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interventions éducatives et gestes de réparations systématiques • Protocole pour les gestes de violence • Organisation des moments moins structurés de la journée en s'assurant que nos élèves aient du plaisir. <p>À développer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lien avec les parents • Connaissance des procédures par les parents • Formation personnel de soutien • | <ul style="list-style-type: none"> • Conscientisation de la gravité des gestes posés (banalisation de la part des élèves) • Travailler la tolérance, la gestion des émotions, l'empathie. • Veiller à ce que tous les gestes de violence soient rapportés aux intervenants de l'école. |



Mise en œuvre des moyens

Est-ce que les moyens identifiés ont été mis en place tels que planifiés pour :

Les mesures de prévention :

- Le code de vie a été présenté a chaque groupe par tous les enseignants. PAS TOUTES LES CLASSES
- Nous avons eu plusieurs rassemblements, chaque fois que l'occasion nous le permettait. LA PANDÉMIE NE L'A PAS PERMIS MAIS NOUS AVONS FAIT DES ACTIVITÉS VIRTUELLES TOUS EN MÊME TEMPS.
- La marche quotidienne le matin est une occasion de favoriser les échanges et les relations et ainsi développer leurs compétences sociales. PAS PU LA FAIRE
- Le système de renforcement école a vraiment été utilisé par tous. VRAIMENT MOTIVANT
- Les récréations ont été organisées dès le départ. PAR LES ENSEIGNANTS EN ÉDUCATION PHYSIQUE
- L'enseignement explicite des comportements a surtout eu lieu en début d'année mais c'est estompé alors qu'il faut le maintenir. PAS TOUTES LES CLASSES
- Création d'un protocole d'intervention prévenant les sorties de classe (quoi mettre en place avant de retirer un élève de la classe) À CONSOLIDER

Les modalités de signalement et de consignation :

- Suite aux constats, nous remarquons que la majorité des signalements a été réalisée par les t.e.s. Il serait pertinent de valider s'il y a eu une collaboration avec les enseignants en se partageant les tâches (appels et consignation) tel que mentionné dans les consignes données par la direction. IL Y EN A BEAUCOUP ET LE TEMPS MANQUE SOUVENT. RECHERCHE D'UN MOYEN QUI PERMETTRAIT DE FACILITER LA CONSIGNATION.

Les mesures éducatives et de sanction :

- Des banques de mesures et de sanctions éducatives ont été proposées aux adultes. OUI
- Un protocole d'intervention lors d'une sortie de classe. OUI MAIS DANS L'ACTION, PAS TOUJOURS UTILISÉ

Les mesures de soutien :



- Chaque situation a été traitée dès que l'école a été mise au courant. ENCORE UNE FOIS, ON N'EST PAS TOUJOURS MIS AU COURANT.
- Il était important de faire les suivis aux familles rapidement. PLUSIEURS RAPPELS FAITS PAR LA DIRECTION, COMPÉTENCE À DÉVELOPPER
- Le bien-être de l'enfant (autant la victime que l'auteur) a toujours été au centre de l'intervention. OUI

Les difficultés rencontrées :

- Augmentation du nombre d'élèves ayant des difficultés à gérer leurs émotions
- Manque de moyens pour les élèves qui présentent des problématiques récurrentes.
- Manque de confiance des parents envers les interventions de l'école.
- Fortes réactions des parents face à des événements qui surviennent à l'école.
- Plaintes policières

Les éléments facilitants :

- Les élèves sont maintenant bien adaptés à leur milieu.
- Les élèves et les adultes maintiennent des relations harmonieuses.
- Engagement et motivation de l'équipe
- Clarté des attentes de la direction face aux pratiques éducatives
- Adhésion de la majorité à une pédagogie positive qui vise un changement durable des apprentissages.
- Relations et collaboration positives entre tous les membres du personnel peu importe le corps d'emploi.
- Climat de travail agréable
- Reconnaissance de l'importance du lien avec les enfants par plusieurs adultes.



L'impact des actions mises en place

| Chez le personnel | Chez les élèves | Dans nos relations avec les parents | Dans nos relations avec les partenaires |
|--|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Déstabilisation face à des comportements explosifs chez les élèves (surtout chez les petits)• Sentiment d'impuissance face aux problématiques récurrentes.• Fierté de voir que la majorité des élèves sont maintenant très à l'aise dans leur milieu.• Les enseignants soulignent régulièrement la différence observée dans le climat cette année comparativement à la première année de l'école. | <ul style="list-style-type: none">• Les enfants savent que nous sommes là pour les aider.• La majorité des élèves font confiance aux adultes de l'école.• Le taux de récidives chez certains élèves est élevé. | <ul style="list-style-type: none">• Plusieurs commentaires négatifs sur les réseaux sociaux.• Plusieurs commentaires très positifs lors des différentes rencontres de suivi.• Opinion polarisée. | <ul style="list-style-type: none">• Le club optimiste a une récompense lors de la semaine de la persévérance et un certificat à tous les élèves en fin d'année. |



Recommandations

- Implantation du programme DIRE MENTOR dans tous les cycles.
- Implication des élèves dans la création de vidéos préventifs.
- Poursuite du protocole suite à des gestes de violence physique. Informer spécifiquement les parents.
- Programme Éducajou animé par une éducatrice
- Implantation d'élèves médiateurs

L'évaluation du plan de lutte de l'école du Grand Rocher a été approuvée par le Conseil d'Établissement le 14 juin 2021.